

Luttez contre l'effet de serre, créez des forêts !

Présentation du projet

■ Pourquoi créer des forêts ?



L'un des problèmes majeurs du XXI^e siècle est de limiter le réchauffement climatique. Pour y parvenir, il faut limiter les rejets de gaz à effets de serre en économisant l'énergie et en développant les énergies renouvelables, capter et stocker le CO₂ à la source et créer des puits de carbone, des forêts en fait.

Les forêts constituent en effet avec les océans les 2 grands puits de carbone disponibles à la surface de la Terre. Il est donc nécessaire, non seulement de stopper la déforestation, mais de reconstituer les forêts, pour augmenter le stock de CO₂ piégé.

Les sources naturelles de CO₂ sont très nombreuses : respiration des plantes, décomposition de matière organique, éruptions volcaniques... Mais sous l'effet de l'homme, la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère a fortement augmenté au cours des dernières décennies. Cette augmentation est due essentiellement à l'utilisation des combustibles fossiles (hydrocarbure, pétrole, gaz naturel, charbon), à la déforestation et à la dégradation des forêts. Ces dernières jouent un rôle important dans la régulation du taux de CO₂. Au cours du phénomène de photosynthèse, les végétaux absorbent le CO₂, stockent une partie du carbone et rejettent l'oxygène (O₂) dans l'atmosphère, agissant ainsi comme un véritable filtre.

■ Un projet de solidarité pour la planète !

Cet élan local parisien ne prendra une dimension plus complète qu'en se prolongeant par une initiative de solidarité avec des collectivités territoriales de pays en développement sensibilisées à cette nécessaire réduction des gaz à effet de serre.



La Mairie de Paris a lancé de manière volontaire l'opération « 1 parisien, 1 arbre » et a invité ses citoyens à répondre favorablement à une campagne de souscription pour financer les premières opérations de reboisement et la mise en place de puits de carbone qui mobilisent des communes du Cameroun, de Fouban, de Mandjou et de Gambé tikar et qui auront des retombées socio-économiques directes sur l'activité de ces communes.

Ces reforestations seront inscrites au « Mécanisme de Développement Propre du Protocole de Kyoto ». Elles favoriseront la reconstitution des zones sensibles et la diversification des revenus de la population en dynamisant l'économie locale.

Un projet au bénéfice direct des populations et des communes de pays en développement

Les projets de puits de carbone s'inscrivent dans une démarche de développement local au profit des communautés situées dans la zone de réalisation.

Ils permettront tout d'abord de dynamiser l'économie locale, puisque les filières du bois offrent de nombreux emplois qui peuvent s'adresser à des populations rurales souvent peu qualifiées. Ce projet offre également l'opportunité de promouvoir des vergers fruitiers pour augmenter les ressources des communes et des populations. Ceci dépendra de la capacité des collectivités et des communautés à se mobiliser autour du projet.

Ils seront également l'occasion d'un transfert de compétence avec les communes camerounaises, malgaches et haïtiennes, qui auront en charge, dans le cadre des processus de décentralisation, la gestion des forêts communales. Le projet s'inscrit donc dans une logique de bonne gouvernance des communes.

Ils permettront également de développer à moyen terme des programmes de développement touristique (Tourisme vert), des programmes de recherches scientifiques avec les universités et des programmes de coopération décentralisée avec Paris et ses associations.

Partenariat Technique :
ONF international
2, avenue de saint – Mandé
75570 Paris Cedex 12
Tel : 01 40 19 58 00
WWW.onf.fr

Responsable site TONGA et Fouban
Raphael NJOUKAM
Tel : 99 58 29 66

Suivi du Programme :
Centre Technique de la Forêt Communale
Bodelaire KEMAJOU : Directeur
Françoise PLANCHERON : Directrice Technique
Tel : 22 20 35 12
Courriel : CTFC_CAM@yahoo .fr